



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 octobre 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 11 octobre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 octobre 2004

**Opération de renouvellement urbain Clou Bouchet - Marchés
subséquents aux marchés de définition - Désignation de CILO et IN
SITU - Demande de cofinancements**

[Annexe]

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
M. Joël RENOUX donne pouvoir à Mme Françoise HALAT.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 octobre 2004

DELIBERATION D20040395

AMERU

**Opération de renouvellement urbain Clou Bouchet - Marchés
subséquents aux marchés de définition - Désignation de CILO et
IN SITU - Demande de cofinancements**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Pour faire suite aux marchés de définition lancés sur le quartier du Clou Bouchet, la Ville de NIORT et ses partenaires ont choisi de retenir les études de définition proposées par les équipes IN SITU-GERS-PHYTOLAB-OUEST INFRA d'une part et GAUDRIOT-CILO d'autre part, chacune pour les éléments les concernant.

Sur ces bases et afin de poursuivre la démarche et l'inscrire désormais dans un échéancier pré-opérationnel et de cofinancement, la Ville de NIORT engage la préparation du dossier à présenter à l'Agence Nationale de Renovation Urbaine (ANRU). Dans cette perspective, elle a décidé de procéder au lancement de 2 missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

- la première attribuée à CILO et qui a pour objet la mise au point du **Plan Directeur de Référence et du Plan d'actions à 5 ans** en inscrivant ces actions dans un **projet social** est estimée à 90 298 € TTC

- la deuxième attribuée à IN SITU et qui a pour objet de contribuer à la mise en place des précédents Plans et participer à la définition des projets sur les périmètres d'intervention concernant les sites retenus est estimée à 28 883.40 € TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter auprès des services de l'Etat, une participation financière à hauteur de 50% du montant HT de ces différentes prestations.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER